

DROUILLET Anthony

L'avenir de la Politique Agricole Commune (PAC)

Konzultant: Marián Šuplata

Oponent: Zuzana Onderufová

ŠVA - Abstrakt práce

L'objectif de mon dossier est d'essayer de déterminer la trajectoire de la politique agricole commune déjà en place au sein de l'Union Européenne. Va-t-elle disparaître ou bien être modifiée en profondeur comme en 1992 lors de la réorientation de la politique de soutien pour se rapprocher des cours mondiaux.

L'Union Européenne est obligée de fixer de nouvelles règles pour adapté le paysage agricole Européen aux attentes des pays membres mais aussi face à ses partenaires extra-européens. Pour cela elle à fixer des échéances auxquelles certains mécanismes prendront fin, comme les quotas de production laitières. Enfin la PAC devra de rendre l'agriculture européenne plus « compétitive » et respectueuse de l'environnement, en passant entre autres par une baisse des subventions liées à la production et une plus grande aide au développement rural

Il me semble que l'Union Européenne devrait favoriser des circuits de ventes plus courts et des structures plus petites car l'industrialisation de l'élevage et l'agriculture entraîne les pays à des produits de faible qualité. La capacité à nourrir la zone Européenne est déjà atteinte depuis longtemps c'est pourquoi il faut se concentrer sur la qualité des produits. D'autres solutions permettront d'atteindre ces objectifs mais ils seront plus détaillés dans le dossier.

Mots-clé :

Politique Agricole Commune : Mesures mises en place par l'Union Européenne depuis 1962 pour développer l'agriculture et l'élevage en Europe et permettre aux éleveurs et agriculteur la pérennité de leur activité.

Paysage agricole : Niveau de vie des régions rurales, nombre de fermes et taille des structures agricoles. Cela concerne aussi la santé de la nature (état des champs, bétail...)

Environnement : L'utilisation de produits chimiques pour améliorer le rendement des champs et leur résistance sera ici une question cruciale. Les solutions vers lesquelles se tournent des pays comme la France ou l'Allemagne impliquent une nette amélioration des techniques de production face à l'environnement.

Réforme : La PAC a subi de profond changement pour s'adapter aux besoins économiques des époques. Les réformes de 1992 et 2003 sont un bon exemple.

OMC : L'Organisation du Commerce Mondial a dès 1992 obligé des zones comme l'Europe à modifier sa politique d'exportation pour être en accord avec les prix des marchés mondiaux.